DLP 13-7-83204607

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N R

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-67

- N° 7 - 8 JUILLET 1983

LEUCATE - FITOU N° 7

Spécial Tordeuses de la Grappe

Nous avons relevé de nombreuses pontes fraîches et bien vivantes en particulier dans les plaines.

Une visite de vos vignes s'impose cependant, l'observation doit porter sur cinquante à cent grappes.

Si vous utilisez les spécialités de type préventif, traitez dès réception du présent avis.

exemples : Sumicidin 10, Décis, Ultracide 20, Penncap M, Lannate 20, etc...

Si vous préférez "intervenir en curatif", *traitez quelques jours plus tard* (trois ou quatre) *avec un produit permettant ce mode d'application* (exemple : parathion acaricide).

N.B. : *Un contrôle d'efficacité du traitement doit être fait* dix jours après traitement. *Si dix pour cent des grappes sont atteintes, appliquez un produit à action curative.*

O I D I U M

Cette maladie peut s'observer sur de très nombreuses parcelles.
Respecter les préconisations mentionnées dans les bulletins précédents. Ne relâchez pas la cadence et veiller à bien atteindre la zone fructifère.

B O T R Y T I S

Stade fermeture de la grappe. Pas de risque pour le moment.
Ne traitez pas.

Si vous avez des observations à communiquer, des échantillons à examiner, ou besoin de renseignements complémentaires adressez-vous à votre coopérative, ou présentez vous les mercredis à la coopérative de LEUCATE, à partir de 17 heures. (présence d'un agent du Service de la Protection des Végétaux).

Tirage du 8 juillet 1983 - 350 exemplaires

P3

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles · Place Chaptal MONTPELLIER · Le Directeur M. FREYDIER No d'inscription P.P. 531 A.D